**Document à renvoyer pour l’introduction d’un projet « autres missions »**

Ce document est à remettre aux coordinateurs locaux de Fusion Liège.

Il peut être rempli **soit** par les acteurs de première ligne sollicitant d’autres missions **soit** par les psychologues qui reçoivent les sollicitations d’autres missions.

**Sur base des document reçus, le réseau analysera, sélectionnera et accompagnera les projets soutenus dans le cadre d’autres missions.** Les psychologues experts seront désignés par le réseau et un contingent horaire sera défini avec le réseau.

**CONDITIONS**

Les « autres missions » se réfèrent à [l’art 6/1](https://www.inami.fgov.be/SiteCollectionDocuments/convention_offre_soins_psychologiques_renforcee_pour_tous.pdf) de la convention.

|  |
| --- |
| Les « autres missions » ne peuvent être effectuées **que dans le cadre du nombre d'heures** pour lesquelles le psychologue/orthopédagogue clinicien (désigné) s'est engagé dans la convention qu'il a conclue avec le réseau concernant les deux fonctions.  Il doit s'agir de missions pour lesquels il n'existe pas encore de cadre réglementaire ou de financement. **La concertation, la communication, le soutien ou l'intervision qui font déjà l'objet d'autres articles dans la convention ne peuvent être rémunérés par le biais des « autres missions ». Il ne s’agit pas non plus de supervision d’équipe.**  Le porteur de projet devra répondre d’une grande connaissance du réseau en province de Liège des soins en santé mentale de manière générale, et du dispositif PPL en particulier.  Le(s) psychologue(s)/orthopédagogue(s) clinicien(s) qui effectuent ces missions sont tenus à   * Avoir une bonne connaissance de l'offre existante en soins psychologiques dans la zone d’activité du réseau ; * Avoir des compétences démontrables quant à :   + Pouvoir travailler au sein du réseau locorégional (pour les missions 1 et 2) ;   + Pouvoir partager des connaissances, conseiller et soutenir les professionnels et bénévoles de la première ligne par rapport aux bénéficiaires ayant des besoins psychologiques ;   + Pouvoir soutenir et partager des connaissances et de l'expertise aux groupes de professionnels et/ou bénévoles en première ligne.   + Pour la mission 3, le/la candidat.e devra suivre une formation dispensée par le SPF SPSCAE[[1]](#footnote-1) à partir de janvier 2023 avant de pouvoir prester effectivement cette mission. |

**RÉSUMÉ DU PROJET AUTRES MISSIONS (à remplir)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Personne à l’origine de la demande du projet « autres missions »** | A qui s’adresse l’expertise/le soutien ?   * Nom et prénom de la personne de contact qui sollicite une autre mission : * Nom de la structure (ou indépendant) : * Public cible et estimation du nombre de personnes : * Adresse postale : * Téléphone : * Site internet de la structure : |
| **Descriptif de l’origine de la demande/du projet** | Reprendre ici un bref historique des besoins remontés par les acteurs en termes d’autres missions : |
| **Nom du psychologue candidat à l’autre mission** | Nom et prénom psychologue de première ligne qui candidate pour le projet « autres missions » : |
| **Expérience du candidat à valoriser** | Décrivez l’expérience à valoriser dans le domaine du projet « autres missions » : |
| **Intitulé et N° de la mission 1 – 2 – 3** | Intitulé et N° de la mission : |
| **Thématique principale/Résumé du projet** | A quelles problématiques répondez-vous ? Qu’allez-vous faire ? |
| **Objectifs** | Quels sont les attendus, les bénéfices au terme du projet ? Quelles améliorations espérez-vous atteindre ? |
| **Zone d’intervention** | Quel territoire est concerné/couvert? |
| **Nombre d’heures demandées** | Période d’intervention envisagée ? Nombre d’heures fixes ou flexibles ? |
| **Description succincte des actions** |  |
| **Partenaires éventuels** | Avez-vous identifié des partenariats durables avec différentes institutions, si oui lesquelles ? |
| **Evaluation** | Comment prévoyez-vous d’observer et d’évaluer les activités réalisées dans le cadre de votre projet, de quelle manière comptez-vous suivre leur réalisation et vous adapter si besoin ? |
| **Commentaires éventuels** |  |

**CONTACT**

Si vous avez des questions adressez-vous aux coordinateurs locaux de FUSION Liège :

**Stéphane Hoyoux**

@ : [ppl.coordination.hoyoux@psy107liege.be](mailto:ppl.coordination.hoyoux@psy107liege.be)

 : 0499/538.976



**Caroline Jansen**

@ : [ppl.coordination.jansen@psy107liege.be](mailto:ppl.coordination.jansen@psy107liege.be)

Téléphone à haut-parleur avec un remplissage uni : 0492/084.389

**SIGNATURE**

Psychologue/orthopédagogue clinicien conventionné candidat ET /OU responsable de l’organisation/service/structure :

|  |
| --- |
| *Nom, Prénom*  *Fonction*  *Date*  *Signature* |
| *Nom, Prénom*  *Fonction*  *Date*  *Signature* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ANNEXE 1** | | |
| **Mission 1**  **Soutien et conseil à l’orientation** | **Mission 2**  **Partage d’expérience et d’expertise** | **Mission 3**  **Information/sensibilisation sur des thématiques en santé mentale** |
| « Echanger des connaissances et des conseils et apporter un soutien aux acteurs de première ligne par rapport à un bénéficiaire, afin que l'acteur de première ligne soit en mesure de mettre en place des interventions spécifiques, par le biais ou non d'une co-consultation avec le psychologue/orthopédagogue clinicien, ou d'orienter le patient vers les soins les plus appropriés ». | « Soutenir, échanger des connaissances et de l'expertise avec un groupe d'acteurs (professionnels des soins de santé et/ou bénévoles) de première ligne sur l'offre de soins psychologiques en première ligne, y compris les interventions potentielles qu'ils peuvent effectuer eux-mêmes pour soutenir le bénéficiaire ayant une demande de soins psychologiques ». | « La proposition d'une offre de groupe *evidence based* et orientée vers la communauté pour le traitement transdiagnostique[[2]](#footnote-2) de problèmes pour des groupes de plus de 15 personnes. Le psychologue/orthopédagogue peut collaborer avec un médecin ou un autre dispensateur de soins, d’aide ou un expert du vécu. La finalité de cette offre de groupe est conforme aux missions définies à l'article 3, §1 1°[[3]](#footnote-3). Cette mission a en moyenne une durée de 2 heures ». |
| 77,10€/h | 105,61€/h | 205,61€/2h (1 psychologue/orthopédagogue clinicien)  411,22€/2h (2 psys/OC ou 1 et un médecin)  335,15€/2h (1 psy et un autre dispensateur de soins, d’aide ou un expert du vécu). |

1. Pour plus d’information sur la formation qui sera dispensée, vous pouvez consulter le site suivant : <https://stresscontrol.ie/> [↑](#footnote-ref-1)
2. Le traitement transdiagnostique signifie que les processus psychopathologiques communs sous-jacents sont ciblés dans le traitement des différents diagnostics, plutôt que les différentes manifestations d’un trouble. En d’autres termes il s’agit de sessions de sensibilisation ou d’information bas-seuil par rapport à une thématique spécifique qui peuvent bénéficier à l’ensemble des participants. [↑](#footnote-ref-2)
3. Convention de base de l’INAMI [« Soins psychologiques intégrés dans la première ligne »](https://www.inami.fgov.be/SiteCollectionDocuments/convention_offre_soins_psychologiques_renforcee_pour_tous.pdf). [↑](#footnote-ref-3)